

fameuse observation de gendarmes qui avaient contracté la teigne tondante en soignant des Chevaux atteints de « dartre ». Galligo en 1858, Horand (de Lyon) en 1871, Dieu en 1876, Larger en 1881, et Longuet en 1882 ont publié des cas analogues. En 1881, Mégnin a observé une quinzaine d'artilleurs d'une même batterie, qui présentaient des cercles d'herpès circoné sur le cou et le menton. Étant au camp pour les manœuvres, ils avaient pris les couvertures de leurs Chevaux pour se préserver du froid et s'y étaient enveloppés jusqu'au menton. Or, ces Chevaux étaient atteints de dartre tonsurante, comme un examen attentif permit de le constater.

En France, la maladie est importée par de jeunes Chevaux venus des haras de Normandie, pays où la teigne tonsurante existe à l'état endémique chez les animaux d'espèce bovine. Si, comme on l'a dit, les Poulains se contaminent dans les pâturages, au contact des Bœufs et des Veaux, la teigne que l'on sait exister dans l'espèce bovine serait donc, au moins dans nombre de cas, causée par le *Trichophyton depilans*.

Ernst, médecin dans le canton de Zurich, signalait dès 1820 que l'herpès tonsurant peut être communiqué à l'Homme par les animaux : une jeune fille avait manifestement contracté la maladie en trayant une Vache qui en était elle-même atteinte. Des faits de ce genre ont été signalés à l'attention des médecins par Grogner en 1851, Kollreuter en 1856, Lavergne et Fehr en 1858, Epple en 1859, Rademacher en 1842, Houlez (de Sorèze) en 1845, Horing en 1846, Letenneur et Malherbe (de Nantes) en 1851, puis par Reynal⁽¹⁾ en 1858.

A l'aide d'expériences directes, Gerlach a démontré que la teigne tondante est transmissible du Bœuf au Bœuf, du Bœuf au Cheval et du Bœuf au Chien; toutefois, chez ce dernier, l'inoculation réussit assez difficilement. Gerlach n'a jamais eu qu'un résultat négatif en cherchant à contaminer le Mouton et le Porc par le Bœuf, mais Perroncito a observé la transmission de la teigne du Bœuf à l'Agneau.

Trichophyton mentagrophytes (Ch. Robin, 1855). — Synonymie : *Mentagrophyte* Gruby, 1842. — *Microsporon mentagrophytes* Ch. Robin, 1855. — *Sporotrichum (Microsporon) mentagrophytes* Saccardo, 1886.

Ce Champignon a été découvert par Gruby⁽²⁾ dans les cas de sycosis ou mentagre; il a été figuré par Bazin⁽³⁾. Il cause non seulement le sycosis, mais aussi le kérion et la folliculite agminée des régions glabres. Il a donc sous sa dépendance trois sortes de lésions qui ne diffèrent que par leur siège.

Le sycosis est la seule trichophytie pileuse de la barbe qui s'accompagne

(1) REYNAL, Dartre tonsurante du Cheval et du Bœuf contagieuse de ces animaux à l'Homme. *Mémoires de l'Acad. de méd.*, XXII, p. 405, 1858.

(2) GRUBY, Sur une espèce de mentagre contagieuse résultant du développement d'un nouveau Cryptogame dans la racine des poils de la barbe chez l'Homme. *Comptes rendus de l'Acad. des sc.*, XV, p. 512, 1842.

(3) BAZIN, *Loco cit.*, pl. V, fig. 1 et 2.

de folliculite suppurée disposée en plaques ordinairement arrondies. C'est la plus commune des trichophyties de la barbe : Sabouraud estime qu'on l'observe au moins dans 55 pour 100 des cas, mais sa fréquence est vraisemblablement encore plus grande. Le kérion de Celse est, peut-on dire, le sycosis du cuir chevelu.

Dans ces deux formes, la lésion occupe le follicule pileux et produit une folliculite et une périfolliculite inflammatoires qui vont jusqu'à la suppuration. Ces lésions se rassemblent en une sorte de gâteau plus ou moins arrondi, mais nettement circonscrit et faisant une saillie considérable sur la peau saine ambiante; à leur niveau, le derme est profondément infiltré. La plaque ainsi formée peut avoir jusqu'à 10 et 12 centimètres de largeur; elle est généralement unique; mais on en peut compter jusqu'à sept, dans quelques cas particulièrement graves.

Si la maladie siège en une région velue, sa surface est ordinairement déglabré. Ou bien, s'il existe encore des poils, ils sont intacts en apparence et ont gardé toute leur longueur; leur couleur est normale. En les épilant, ils viennent en entier avec leur racine intacte, sans opposer la moindre résistance : ils sont morts et détachés à leur base, par suite du phénomène inflammatoire qui s'est accompli à leur niveau, mais sans avoir été envahis par le parasite. Celui-ci envahit, au contraire, les poils follets dans les couches superficielles de leur portion radulaire; il forme également des amas dans le pus des vésico-pustules encore intactes.

Bazin a démontré la nature trichophytique du kérion; Sabouraud a prouvé, à son tour, que la périfolliculite agminée des régions glabres était, sauf le siège, identique aux états morbides décrits ci-dessus. Quand on procède à l'examen microscopique des pustules, le Champignon passe fréquemment inaperçu : mais on le retrouve toujours dans les cultures. Dépéret-Muret⁽¹⁾ a bien reconnu les relations de la folliculite conglomérée avec la trichophytie, et Sabouraud a complété cette notion en démontrant la provenance équine de l'affection. Sur 19 cas qu'il a pu observer, 15 se rapportaient à des hommes ayant des rapports continus avec les Chevaux (palefreniers, cochers, charretiers, artilleurs, etc.), 2 à des enfants et 1 seul à une femme. Cette maladie est d'ailleurs rare chez le Cheval et Sabouraud n'a pu l'y voir qu'une seule fois : la culture obtenue avec le pus et les poils de l'animal était identique à celle que donnait la lésion humaine.

Le *Trichophyton mentagrophytes* siège donc dans la profondeur de la peau; il ne semble pas capable de causer une lésion épidermique. L'affection qu'il détermine est toujours prise, au début, pour un furoncle; la guérison s'accomplit en trois à six semaines, dans le cas de lésion des régions glabres; elle exige environ trois mois, quand il s'agit d'une lésion

(1) J.-R. DÉPÉRET-MURET, *De la folliculite conglomérée trichophytique*. Thèse de Paris, 1892.

des régions velues. Les follicules pileux qui ont été détruits ne se régénèrent pas; leur place reste vide et est indiquée par une petite cicatrice glabre et déprimée, souvent pigmentée.

Le *Trichophyton mentagrophytes* n'est pas le seul Champignon du type *ectothrix* qui soit capable de causer des trichophyties suppurées: à côté de lui se rangent le *Trichophyton felineum* du Chat, dont nous allons parler dans un instant, et quelques autres espèces moins connues qui ont entre elles des caractères communs. Leur culture est blanche, douée d'une extrême vitalité et d'un pouvoir d'expansion trois ou quatre fois plus considérable que celui des autres Trichophytons; elle se recouvre d'une poussière blanche constituée par les conidies; sa consistance et son aspect sont ceux d'un feutre lâche ou d'une épaisse toile d'Araignée. Les filaments produisent sur le côté ou à leur extrémité des appareils conidiens fusiformes.

Ces Champignons se rencontrent dans les écuries et dans les étables; ils vivent sur le Cheval, le Bœuf et le Chien, peut-être aussi sur le Mouton et le Porc: l'Homme peut être contaminé par ces différents animaux⁽¹⁾.

Les lésions sont suppurées. La suppuration est folliculaire, s'il s'agit d'une trichophytie pileuse; elle est pustuleuse, dans les cas de trichophytie épidermique ou dermique. La seule différence importante qui se puisse observer entre ces formes tient à l'intensité du processus morbide.

L'inoculation expérimentale s'obtient assez facilement: quand elle réussit chez l'Homme, on observe au quatrième jour un point rougeâtre turgescant, qui marque d'un point rouge chaque orifice folliculaire. Vers le huitième jour, l'inflammation est déjà vive, mais presque indolore et seulement prurigineuse. En raclant l'épiderme, on trouve le parasite en voie d'active multiplication. Le Champignon est pyogène par lui-même, sans l'intervention d'aucun microbe; il se trouve à l'état de pureté dans les pustules intactes.

Trichophyton felineum R. Blanchard, 1895. — Il appartient au groupe des Trichophytons pyogènes à culture blanche; il produit rarement la teigne tondante, mais bien plus souvent une trichophytie de la peau glabre, que Sabouraud appelle *trichophytie circinée dysidrosiforme*; c'est l'*herpès iris vésiculeux* de Bielt. Le cercle de trichophytie est d'un rose vif, large, irrégulièrement arrondi; sa surface est couverte de vésicules agminées en cercle, qui suppurent spontanément. Dans ce cercle, on en trouve généralement un à trois plus petits, concentriques, formés également de rangées de vésicules. Dans l'intervalle de ces zones vésiculeuses, l'épiderme se soulève comme dans le cas d'une vésication légère; la peau ambiante est infiltrée, mais moins abondamment que dans le sycosis.

Cette lésion siège sur les parties découvertes, particulièrement aux

⁽¹⁾ A. RAILLIET, De la teigne tonsurante chez les animaux. *Annales de dermatol. et de syphiligr.*, (2), I, p. 252, 1880.

mains, aux poignets et au cou; elle ressemble au premier abord à de la dysidrose ou à une brûlure au second degré. Elle peut se développer au cuir chevelu, sur le bord de la tempe. Sabouraud l'a observée 8 fois: 7 fois chez la femme et l'enfant, 1 seule fois chez l'homme.

Le cheveu malade est entouré dans sa partie cutanée d'un fourreau de spores mesurant de 7 à 9 μ , qui l'engaine complètement et fait même une saillie en collerette au-dessus de l'orifice folliculaire. Le mycélium est fragile; il rampe entre les cellules cornées de l'épiderme du follicule. Des filaments mycéliens, moins sporulés que ceux du poil, s'observent aussi dans le pus des vésicules non ouvertes, en même temps qu'un grand nombre de spores libres et qu'une infinité de leucocytes; les microbes pyogènes font totalement défaut.

La culture de cette espèce ressemble beaucoup à celle du *Trichophyton mentagrophytes*, mais sa croissance est plus rapide et l'on pourrait noter encore, outre sa couleur d'un blanc de neige, quelques autres différences. La grappe est d'un port très élégant; elle est régulièrement flexueuse et ses spores sont régulièrement espacées, ce qui la distingue aussi de l'espèce précédente dont la grappe est plutôt trapue et globuleuse.

Sabouraud a trouvé une fois cette espèce chez le Chat, où elle semble causer une teigne assez fugace. La culture du Champignon prélevé dans ce cas s'est montrée identique à celle des microphytes extraits de la peau humaine: l'identité n'est pas douteuse et il est démontré ainsi que le Chat peut être l'une des sources de la trichophytie de l'Homme. Ce fait était d'ailleurs établi déjà, non par l'expérimentation, mais par les commémoratifs de diverses observations cliniques. En 1871, Tuckwell en avait donné la preuve; en 1874, Lancereaux⁽¹⁾ et Michelson en ont rapporté des exemples non moins démonstratifs. De son côté, Williams a vu un Chat transmettre la teigne tondante à des Chevaux sur lesquels il avait l'habitude de se coucher.

Trichophyton Megnini R. Blanchard, 1895. — Il détermine une sorte de granité de la peau. Le poil semble implanté sur le sommet d'un petit cône; il est entouré d'une collerette pseudo-épidermique à son point d'émergence et est cassé après un trajet de 3 à 4 millimètres; il est gros, un peu grisâtre dans sa portion libre, d'un blanc crayeux dans sa portion intra-cutanée; il se casse à l'épilation assez près de la racine.

Les poils malades sont disséminés parmi les poils ou les cheveux sains; le patient n'éprouve qu'un léger prurit des joues et s'écorche en se rasant. Quand la trichophytie envahit l'épiderme, il se forme des portions de cercle un peu surélevées et squameuses: la lésion est torpide, d'une marche lente, sans inflammation et absolument sèche tant que le rasoir n'est pas venu l'entamer.

⁽¹⁾ E. LANCEREAUX, Transmission de l'herpès circiné du Chat à l'Homme. *Bulletin de la Soc. méd. des hôp.*, XI, p. 126, 1874.

Le parasite envahit le poil et sa gaine folliculaire. Le poil est infiltré de filaments mycéliens sporulés, dont les éléments à double contour sont ronds et mesurent $9\ \mu$; quand on le traite par la potasse ou qu'on l'écrase légèrement, toutes ses spores s'égrènent. La gaine du poil est occupée par des filaments plus grêles et plus résistants, qui ne sont sporulés que de place en place; au lieu d'être rectilignes comme ceux du poil, ils sont ondulés, incurvés et parfois même dirigés presque transversalement par rapport à l'axe du poil. Examiné avec sa racine et sa gaine, celui-ci présente donc un aspect très caractéristique, puisque le parasite y est disposé sur deux plans.

Ce Trichophyton se développe très lentement. Sa culture a la forme d'un gâteau blanc duveteux, incisé par des rayons; à mesure qu'elle vieillit, elle prend une couleur rose rappelant celle de la fleur du Pêcher et les saillies de sa surface se soulèvent au point de s'adosser à elles-mêmes. Les spores sont appendues une à une sur une très grande longueur du filament mycélien; parfois aussi, mais très rarement, on les voit se disposer en couronne, comme chez les *Botrytis*, autour des cellules mycéliennes ou de leurs cloisons. L'extrémité des filaments se subdivise plusieurs fois, mais sans produire de spores; ces rameaux sont stériles et rappellent l'extrémité d'une branche d'Épine dépourvue de feuilles.

Ce microphyte a été vu par Sabouraud trois fois dans la barbe; dans deux cas, sa provenance était inconnue; l'autre malade avait nettoyé un pigeonnier environ deux semaines avant l'apparition de la maladie. Le même observateur a encore rencontré ce parasite chez un enfant qui présentait trois larges plaques de tondante sur le bord des cheveux; au milieu de l'une d'elles, on voyait encore la trace d'un coup de bec qu'un Coq avait donné peu avant le début de l'affection.

Ce dernier détail n'est pas sans importance, car il nous indique que le *Trichophyton Megnini* nous est transmis par les Gallinacés, chez lesquels il détermine une trichophytie grave. Mégnin⁽¹⁾ et Sabouraud⁽²⁾ l'ont étudié chez la Poule, et ce dernier observateur a reconnu par la culture l'identité des deux parasites aviaire et humain.

Trichophyton concentricum R. Blanchard, 1895. — Cet organisme appartient à la catégorie des *Trichophyton ectothrix* de Sabouraud: il est donc très probablement transmis à l'Homme par quelque espèce animale; il siège dans les couches superficielles de l'épiderme, sans s'attaquer aux poils. Ses filaments, composés d'articles très courts, presque aussi larges que longs, forment un réseau très abondant entre les lamelles épidermiques; çà et là se voient des articles plus longs. A l'extrémité des filaments, les dernières cellules se transforment en un chapelet de spores

⁽¹⁾ P. MÉGNIN, Sur une forme grave de la teigne des Gallinacés. *Comptes rendus de la Soc de biol.*, p. 547, 1894.

⁽²⁾ R. SABOURAUD, Démonstration de l'origine aviaire de certaines trichophyties de la barbe chez l'Homme. *Semaine méd.*, XIV, p. 529, 1894; *Bulletin méd.*, VIII, p. 679, 1894.

qui s'égrènent successivement. Bonnafy et Sabouraud ont essayé de cultiver ce parasite; mais le voyage des îles Fidji en Europe exige environ deux mois, et les essais ont tous été infructueux, le microphyte étant sans doute incapable de conserver aussi longtemps sa vitalité.

La maladie causée par ce microphyte a été désignée par Turner sous le nom d'*herpes desquamans* et par Manson⁽¹⁾ sous celui de *tinea imbricata*; Bonnafy⁽²⁾ l'appelle *tokelau*, du nom de l'une des îles où on la rencontre. Cette affection a un aspect singulier, grâce auquel il est impossible de la confondre avec quelque autre que ce soit; même à distance, on peut faire le diagnostic sans la moindre hésitation. Chez un individu dont la maladie n'est pas de date trop ancienne, la peau présente, dans les régions les plus diverses, un plus ou moins grand nombre de systèmes d'anneaux concentriques, larges comme une pièce de 5 francs ou comme la paume de la main. Ces systèmes peuvent comprendre chacun jusqu'à six cercles concentriques, suivant leur dimension; ils sont d'abord disséminés, mais en s'élargissant sans cesse, ils se rapprochent, se juxtaposent et se confondent. La multiplicité des systèmes indique que le parasite a attaqué le corps par plusieurs points à la fois, soit effectivement que les premiers germes aient été multiples, soit que le malade, invité à se gratter par les démangeaisons irrésistibles qu'il éprouve, ait semé çà et là des spores enlevées par les ongles sur la lésion primitive.

Les cocardes ou rosaces ainsi formées peuvent donc s'observer partout, sauf à la tête et à la paume des mains; on les voit pourtant quelquefois sur le cuir chevelu. Elles présentent des zones claires et brillantes sur un fond plus sombre, constituées par des lamelles épidermiques soulevées et déjetées vers l'extérieur. Ces lamelles ont environ un demi-centimètre carré; leur assemblage constitue les lignes concentriques; leur extrémité libre regarde le centre et leur base est tournée vers la périphérie. Quand on passe la main sur la peau, en partant du centre d'un système, on éprouve donc une sensation de rudesse qui résulte du rebroussement de ces lamelles.

Manson s'est assuré que la teigne imbriquée est inoculable. Après dix jours d'incubation, il apparaît une petite tache brune, légèrement surélevée; une semaine plus tard, elle a déjà atteint 9 à 10 millimètres de large; l'épiderme s'est rompu au centre et s'est déjeté en dehors. Ce cercle continue à s'élargir; le vingtième jour après l'inoculation, il se montre en son centre une nouvelle tache brune, qui se comporte comme la première, et ainsi de suite. Du trentième au quarantième jour, le système de cercles concentriques est entièrement développé.

⁽¹⁾ P. MANSON, Notes on tinea imbricata, an undescribed species of body ringworm. *China customs med. Reports*, XVI, p. 1, 1878. — On a case of tinea imbricata. *The British Journal of dermatol.*, IV, p. 5, 1892.

⁽²⁾ BONNAFY et MIALARET, Mission aux îles Fidji pour y étudier les maladies de la peau et spécialement le tokelau et la lèpre. *Archives de méd. nav.*, LVI, p. 269, 1891. — BONNAFY, Le tokelau. *Ibidem*, LX, p. 24, 1895. — *Le tokelau et son parasite*. Paris. in-8° de 48 pages, 1895.

En 1874, Tilbury Fox considérait déjà la teigne imbriquée comme une mycose, mais il a donné une description très insuffisante du Champignon qui l'engendre; il la considérait à tort comme un herpès circiné modifié par le climat; or, on peut dire que la ressemblance entre ces deux maladies est des plus restreintes. Pour mettre en garde contre une confusion que personne ne pourra faire, qu'il nous suffise de dire que le *Trichophyton concentricum* évite les parties velues et, dans tous les cas, laisse les poils et les cheveux parfaitement intacts; d'autre part, le microphyte n'attaque jamais les ongles; la peau ne montre ni rougeur, ni irritation. Les squames sont abondantes, de très grande taille; elles peuvent mesurer jusqu'à 25 millimètres de long sur 6 à 10 millimètres de large.

La maladie a été vue pour la première fois par le navigateur Dampier, en 1686, à Guam (Mariannes) et à Mindanao (Philippines). Elle a été observée ensuite aux îles Tonga par Cook et d'Entrecasteaux. En 1811, Marsden la signale chez les indigènes de Polo-Mas, sur la côte occidentale de Sumatra; en 1841, les médecins américains de l'expédition Wilkes l'observent aux îles Gilbert. Depuis lors elle a été vue par de nombreux observateurs. Meerdervoort signale sa fréquence aux îles Ceram, Ceram Laut, Goram et Aroe (1859). Elle était inconnue dans l'archipel des Tokelau vers cette même année 1859: un indigène des Gilbert vint à l'île Bowditch et y apporta la maladie; il s'appelait Peter et c'est pour cela qu'aux Tokelau la maladie s'appelle le *pita*. De même, un indigène de l'île Bowditch vint vers 1869 aux îles Samoa et y introduisit la maladie, qui jusqu'alors y était inconnue (Turner); c'est depuis lors que dans cette région et dans l'archipel des Fidji, la maladie porte le nom de *tokelau*.

La maladie se propage donc d'une île à l'autre. Elle est effectivement répandue dans un grand nombre d'archipels: Mac Gregor l'observe aux Fidji en 1876; Königer (1) la signale aux Carolines, aux Gilbert et aux Samoa.

Sans chercher à énumérer toutes les localités où l'affection a été signalée, on peut, à l'exemple de Bonnafy, délimiter son aire de distribution par un triangle très allongé, dont la base, orientée du nord au sud et de l'est à l'ouest, part de quelques degrés au-dessus du tropique du Cancer, touche au nord des Philippines, passe par Malacca et coupe en deux Sumatra, pour s'arrêter un peu au sud de cette île. L'un des côtés se dirige obliquement du nord au sud et de l'est à l'ouest; il passe au nord des Mariannes, des Gilbert et des Tokelau. L'autre côté a la même direction générale, mais est beaucoup moins incliné sur l'équateur; il est représenté par une ligne passant au sud des Tonga et de Java.

En réalité, le triangle de Bonnafy n'englobe pas toutes les localités où

(1) KÖNIGER, Beobachtungen zur geographischen Pathologie. — I. Ueber den polynesischen Ringwurm auf den Carolinen-, Gilbert- und Samoa-Inseln. *Virchow's Archiv*, LXXII, p. 415, 1878.

le tokelau se puisse observer. Manson l'a vu chez un Chinois qui n'avait jamais quitté les environs de Swatow, port de mer par le travers de Formose; on en connaît aussi plusieurs cas en Birmanie, à Rangoon, Akyab, etc. Enfin Manson en signale un cas à Chittagong (Bengale). Mialaret en a vu un cas à Maré (île Loyalty). Il est possible que la maladie s'implante facilement à la Nouvelle-Calédonie, où on l'observe fréquemment chez des travailleurs recrutés dans d'autres archipels, notamment aux Salomon; sur 112 immigrants de cette provenance, Mialaret l'a vue environ chez le quart des individus; elle est si fréquente dans cet archipel, suivant Manson, qu'elle y atteint dans quelques régions les deux cinquièmes de la population.

La teigne imbriquée semble être partie de l'archipel malais pour se répandre, non en tous sens, mais plutôt suivant une ligne dont nous avons indiqué la direction; Corre la signale à Nossi-Bé et à Madagascar, mais il a évidemment eu affaire à une autre dermatose. Elle se propage sous les climats chauds et humides, par une température de 26 à 50° qui maintienne la peau moite, grâce à une perspiration insensible. Une chaleur trop forte ou le froid sec lui sont également défavorables.

Quant au traitement, Bonnafy a obtenu de très bons résultats par des frictions à la pierre ponce, suivies d'un bain au sublimé.

Trichophyton pictor R. Blanchard, 1895. — Ce Champignon doit appartenir, selon toute apparence, au groupe des *Trichophyton ectothrix* de Sabouraud; si cette prévision est exacte, sa distribution géographique très spéciale doit être liée intimement à celle de quelque animal de la faune locale. Il cause une maladie endémique dans une grande étendue des Andes et désignée sous des noms divers: *pinta*, *tiña*, *mal de los pintos*, au Mexique; *carate* et *carathès*, en Colombie et au Venezuela; *cute* et *cativi*, au Venezuela; *quirica*, etc. Alibert (1), qui en a donné la première description, l'appelle *pannus carateus*.

On a émis au sujet de cette dermatose les opinions les plus diverses, qu'il serait oiseux de rappeler. Disons simplement qu'on l'a attribuée à l'action des eaux ou à la piqûre des Moustiques. En réalité, la cause en est bien connue, depuis que Ruiz y Sandoval, cité par Gastambide (2), a découvert dans la peau un Champignon parasitaire dont la présence ne fait jamais défaut. Cet organisme est constitué par des spores et un mycélium. Les spores sont rondes ou ovalaires, larges de 8 μ ou mesurant 8 à 12 μ de long sur 6 à 8 μ de large; elles sont constituées par une capsule transparente, renfermant un liquide jaunâtre dans lequel sont suspendues un grand nombre de granulations noires, qui donnent cette même couleur à la spore tout entière. Les filaments mycéliens sont blancs; ils sont longs

(1) ALIBERT, Note sur le carate (*pannus carateus*), ou tache endémique des Cordillères. *Revue méd. franç. et étrang.*, III, p. 228, 1829.

(2) A. DE J. GASTAMBIDE, Mal del pinto. *Presse méd. belge*, XXXIII, p. 259, 276, 308 et 324, 1881.